

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 49

Artikel: Enigmes
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois** ou **l'année**, dès le 1^{er} janvier 1913, recevra **gratuitement** :

1^o le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,

2^o un volume des **Causeries du Conteur Vaudois** (choix de morceaux français et patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 7 décembre 1912 : Toast à l'harmonie (Henri Druey). — Enigmes (V. F.) — L'expérience (boutade). — Les chansons de nos grands-pères : Mon ambition (communiqué par Pierre d'Antan). — A la vesita (Marc à Louis). — Imprudence (boutade). — Un art comme un autre. — A bonne adresse (boutade). — Bonzon et Tibo. — Le nouveau gouverneur (boutade). — Dans l'arche (L. D.). — « Quelle horreur ! » — Vilain métier. — Un effet de la guerre. — Autres temps. — Le milieu (boutades).

TOAST A L'HARMONIE

Le gouvernement vaudois est heureux chaque fois que les confédérés choisissent ce canton pour se tendre une main fraternelle, et vous avez pu vous convaincre des sympathies de la population. C'est que toutes nos sociétés fédérales, dont l'objet est pourtant si divers, ont un but qui leur est commun, celui de développer l'activité spontanée des citoyens et de réunir les peuplades des cantons si différentes d'origine, de langage, de religion, d'institutions et de mœurs, de les réunir, dis-je, en un seul et indissoluble faisceau, celui de la nationalité suisse.

Ah ! si d'anciens liens devenaient impuissants à maintenir l'union qui fait la force, du moins aurions-nous déjà serré de nouveaux nœuds d'affection et préservé la patrie de déchirements funestes. La société helvétique de musique est surtout propre à rapprocher les cœurs, puisqu'elle est instituée pour propager l'harmonie.

L'harmonie ! Votre société, messieurs, a effectivement un but auquel le gouvernement d'un peuple libre qui aspire à développer tout ce qui est généreux ne saurait être indifférent, je veux dire le culte du beau qui, avec la vérité et la justice, constitue l'éternelle unité. Entre tous les arts, la musique, lorsqu'elle comprend sa mission, manifeste ce qu'il y a de plus élevé, de plus désintéressé, de plus dévoué, de plus pur et de plus réel dans l'homme, de plus religieux en un mot. Ah ! elle serait bien incomplète la religion qui exclurait les beaux-arts ! Ne sont-ils pas aussi une révélation ? Tout comme le chant des oiseaux semble le précurseur de la voix humaine, ne dirait-on pas que cette divine harmonie, la musique tant instrumentale que vocale, nous initie à la langue immortelle qui se parle dans les cieux ? Tels sont du moins les sentiments et les pensées qu'ont réveillés en moi les sublimes accents dont vous avez fait retentir aujourd'hui les voûtes majestueuses de notre antique cathédrale.

Continuez, messieurs, vos nobles et utiles travaux. Vous accroîtrez ainsi la reconnaissance publique, qui vous est déjà si bien acquise. C'est donc à la société helvétique de musique que je porte un toast, et, pour que vous puissiez vous y associer, c'est à la prospérité de l'institution que nous boirons, à la propagation de l'art musical, à la popularisation de l'harmonie.

Henri DRUEY.

ENIGMES

Un de nos lecteurs nous passe le prospectus d'une maison d'Allemagne, prospectus destiné à sa clientèle de langue française. Comme on le verra, c'est un exemple illustré du sans-gêne avec lequel notre langue est traitée au nord du Rhin, un exemple aussi de la naïveté dont font preuve ces « philologues » qui se figurent écrire en français en prenant ça et là des mots dans le dictionnaire, comme autrefois on « piquait des psaumes ». Le jargon qu'ils écrivent ainsi est souvent incompréhensible, même pour les hommes du métier. Voici, textuellement, comment débute le prospectus en question :

Préface.

Par la présente je vous annonce à la suite de votre estime demande à mon nouveau catalogue illustré, sur mes choix d'allumoirs dont je suis spécialiste depuis de longues années, ainsi que sur mes premiers rasoirs appareils classiques, lampes de poche et Réclames comme les nouveautés techniques, aux services desquels ils veulent vous soumettre à une révision amicale. Mes produits ont absolument acquis leurs fonctions sûrs et la renommée universelle à la propre exportation par rapport à leur sûreté permanente jouant légèrement dans la manipulation des jonctions faites avec des formes, plein de goût. Pour offrir à mon acheteur estimé l'agrément d'une réflexion possible pour se garnir d'une même source, j'ai dû avoir recours à l'admission dans la liste, de quelques produits de la provenance étrangère pas cependant les mêmes, qui ont été éprouvés dans la pratique et lesquels suffisent aux désirs exigeants.

Comment veut-on qu'un client soumis à « une révision amicale » ne se hâte pas de « se garnir d'une même source » et de commander ces produits « jouant légèrement dans la manipulation des jonctions faites avec des formes » ? Mais poursuivons notre lecture :

Pour donner une orientation à mon acheteur estimé, je descrire dans la liste ci-dessous que la fusée technique moderne peut-être divisée en 4 parties principales.

« Je descrire », au lieu de « je décris » ! Pauvre auteur de la « préface », il ne pouvait dire plus net qu'il déprécie ses produits. Voici ces quatre parties de la fusée technique moderne :

1. *Appareils à feux rasants* : dans celui-ci l'étincelle en frrottant sur une lime ou une plaque de fer cérique.

2. *Briquet à fer cérique automatique* : dans celui-ci l'étincelle s'approche d'une lime ronde et en tirant la torche de spirale moitié automatique.

3. *Appareil à feu tournant* : dans celui-ci,

l'étincelle jaillit par la force de la tournure de la roue au moyen de la main.

4. *Appareil au couvert jaillissant* : dans celui-ci l'étincelle s'enflamme à travers différents systèmes de ressort pressoir entièrement automatiques, en pressant sur le bouton.

Cette étincelle qui, tantôt frotte sur une lime, tantôt s'en approche en tirant une torche, n'est-ce pas tout simplement merveilleux ? Comme charabia, cela ne vaut cependant pas la fin de la « préface ». Voyez un peu :

Tous les points plus éloignés doivent naître avec suffisance dans les illustrations et les descriptions, et vos goûts et expériences restent abandonnés à ceux, qui vous donnent les préférences, après quoi, je prends la garantie naturelle sur le tout.

L'élargissement de mon Catalogue s'emploie naturellement à un agrandissement important de mon droit de pacage et de l'inventaire des marchandises avec soi, rien de moins je crois, à la suite de mes prix extraordinairement calculés et tranchants par l'achat en beaucoup d'égards de pouvoir vous les offrir d'avantage. Devait-on pourtant donner dans un ou autre article ; une différence de prix peu considérable devant ses produits concurrents ; comme cela la différence n'est pas seulement dans le meilleur de tous les tours en matière première mais dans la fabrication de mes marchandises fondées ; aussi je me garde par exception un grand besoin où une conclusion de noter avant le rangement spécial.

Que vient faire au milieu de ces « marchandises fondées » aux « prix tranchants », ce « droit de pacage », qui est le droit de mener pastre des bestiaux ? Et ce « grand besoin » que l'auteur de la « préface » se garde par exception ? Enigme ! énigme !

Voici la fin :

Je suis dans l'attente agréable, que vous pourriez me charger encore de votre vieille confiance en ce nouveau catalogue pour relier et agrandir notre commerce de plus en plus et pourriez me rester longtemps lié comme clients. Dans cette attente je vous renvoie encore à mon cahier de charges et vous salue avec une considération particulière.

Wilhelm STERN.

« Stern » veut dire « étoile ». Ce nom sied bien à celui qui brille d'un aussi pur éclat dans le ciel des bonnes gens ayant en eux et en leur savoir une confiance illimitée.

Le catalogue joint à la « préface » est émaillé de nouvelles perles. En voici quelques-unes : « Briquet n° 165, une fureur excellente pour la réclame. N° 190, s'allume sensationnellement dans le canon. N° 191 bis, forme d'une bouteille de main, très aimé. N° 195, sautant avec compartiments de roues limées et secouste de transport. N° 201, avec 6 carrés en forme d'éclipse. N° 270, s'enflamme à force de retirer le bouchon. N° 271, un poussement donne du feu ». — Pour tous ces articles sensationnellement merveilleux, « les réparations sont réparées dans quelques ateliers et objectivement à bon marché ».

Suit une énumération de rasoirs de sûreté. Il y a, par exemple, le N° 313 avec « une lame dans un déconcertement de cosse de briquet » (on

se déconcerterait à moins); le 329 « dans un bel étui en cuir indispensable aux cors. » Le N° 332 est un « blaïreau pour voyageur avec plat à barbe blanc et cosse avec savon ». S'agit-il d'une cosse de fève ou de haricot? M. Stern serait bien aimable de nous le dire.

Puisqu'il tient à s'épargner le souci et les frais d'une bonne traduction, qu'il nous permette de lui indiquer un moyen de rédiger à l'avenir ses prospectus avec plus de correction et sans peine aucune : il n'a qu'à écrire des lambeaux de phrases quelconques sur de petits papiers, à mélanger ces petits papiers dans un chapeau, à les faire tirer de là à l'aveuglette par un enfant ne sachant pas un mot de français, et à composer ses belles « préfaces » en mettant bout à bout les fragments de phrase dans l'ordre désigné par le sort. Il obtiendra ainsi des périodes dont il pourra dire avec une légitime fierté que les « jonctions en sont faites avec des formes pleines de goût. » V. F.

L'expérience. — Un homme doit toujours avoir les défauts qui peuvent faire pardonner ses qualités.

Les chansons de nos grands-pères.

Mon ambition.

Qu'ai-je besoin de la richesse?
Ce qui m'intéresse
Ce sont mes amours.
Le temps fuit; borrons sa vitesse
En semant de roses nos jours.
Qu'ai-je besoin de renommée
Si ma bien-aimée
Sourit à mes chants?
Baisers de sa bouche enflammée
Vous valez mieux qu'un vain accent.
Qu'ai-je besoin d'un rang suprême.
Si celui que j'aime
Fixe mes désirs?
Adieu, biens, pouvoirs, gloire même,
Je n'ai besoin que de plaisirs.

DELANDINE (1756-1820).

Communiqué par Pierre d'Antan).

A LA VESITA

QUAND lè dzouveno dzein l'ant dize-nâo an et que sant dau mimo sexe que lau père, ie dussant passa la vesita po vère se sant bon po lo militero et se l'ant ti lau bon meimbro. Se lau manque que que sâo, âo bin que l'außant lè pî pliat, que sayant elliottson, gotrau, poussiffo, nonvyeint, rontu, soriau, bossu âo hypocrito (que l'a 'na maladi qu'on épliein d'iguie et que no vint'na panse quemet onna fusta), hardi! on è franc! bon po payâ l'impoût.

Ein mimo teimps, quand sant revetu — por cein que sè dussant dêveti à tsavon devant lo mайдzo — on lè recorde on boquenet po vère cein que l'ant apprâ. On lau démande la jographie et bin dâi z'autro z'affère, sein àobllia lo carcul que l'è prau défecilo.

A la derrâire vesita — pè Cossouné, que crâio — l'inspettu recordâve ion de cliau dzouveno et lâi déemandâve dâi z'affère : hout iâdzô nâo, diéro de iâdzô sat lâi a dein cinquanta, dâi z'inter et que sé-io bin pou. Mâ lo corps, qu'ètai portant on fort gaillâ, pipâve pas on mot. On vayâi que savâi pas son aleçon. A la fin, l'inspettu lâi fâ :

— Te sâ rein, mon valet! Porrâi-to tot parâi mè dere diéro no sein dein clli pâilo.

Nouston corps sè met à crepeton, et pu compte avoué sè dâi : ion, dou, trâi, etseptra. Du cein l'empougne son grayon et dau papâ et sè met à fère dâi nelbie de tchiffre, que l'inspettu ein ètai tot ébaubi.

On quart d'hâora aprî, ie retourne vè l'inspettu avoué sa folhie tota pilleinna.

— Eh bin! se lâi fâ, a-to trovâ diéro no sein?

— Oï, l'ètai on bocon défecilo, mâ lai su arrevâ; no sein dize-houti.

— L'è justo, mâ quemet a-to fê?

— Eh bin! vâite que : i'è comptâ diéro lai avâi de tsambe et pu aprî m'a faliu divisâ pè dou.

MARC A LOUIS.

Impudence. — Un quémandeur avait fait, à plusieurs reprises déjà, des démarches pour être introduit auprès d'un magistrat. Il avait toujours été éconduit. On lui répondait invariablement : « M. le conseiller est absent » ou « il est malade ».

A la fin, impatienté, il dit à la bonne, d'un air mystérieux :

— M. le conseiller aurait-il la petite vérole?

— La petite!... Est-ce que vous prenez mosieu pour un enfant?

UN ART COMME UN AUTRE

Avez-vous un caveau? Non pas un de ces caveaux-macédoine, où voisinent dans une promiscuité vraiment inqualifiable les pommes de terre, les pommes, de réserve, la « seille » à fromage, la viande au sel, les pots de conserves, la provision de coke et celle d'eaux minérales, puis, relégué dans quelque recoin, celui qui devrait être le maître de céans, le nectar cher à Bacchus.

Non, pas cela! Mais un caveau propre et soigné à l'égal d'un salon, voûté, si possible, où dans des casiers sont alignées, échafaudées avec art, des bouteilles dont les fonds, s'animant à la lueur de la bougie, semblent comme autant de gros yeux ronds braqués sur vous. Et cette seule vue éveille en votre palais, émoustillé, d'exquises perspectives. Dans ces caveaux-là, on ne pénètre qu'avec respect, presque sur la pointe des pieds; inconsciemment, on baisse la voix, ainsi qu'on le ferait en un sanctuaire. On a peur, dirait-on, de troubler l'œuvre mystérieuse et bénie qui, lentement, dans l'ombre, dans le silence, sous la poussière et avec le concours des ans, s'élabora en ces flacons où bouillonne, prisonnier indiscipliné, un peu de ce soleil dont les voluptueuses caresses ont doré le raisin. Sautez, bouchons!

Ah! de ce sanctuaire, n'ourez jamais la porte à un profane. Arrière, celui qui dédaigne ou ne sait apprécier les mérites de ces nectars, mûris sur les coteaux noyés de soleil et sanctifiés dans l'ombre des caveaux, silencieux comme des cloîtres. Arrière, aussi, celui qui ne boit que pour boire, qui ne se grise que de quantité et profane par ses excès stupides le précieux trésor des celliers. Place aux initiés!

Car il y a un art de boire les grands vins. Un Français, M. L. Mathieu, directeur de la station œnologique de Bourgogne, à Beaune, a donné ce point quelques détails intéressants.

Tout en reconnaissant que le scintillement d'une carafe de cristal est bien propre à faire valoir un beau vin, M. Mathieu n'est pas partisan de la décantation. « Si le vin est limpide, dit-il, et que le dépôt adhère au verre, décanter est inutile. Si le dépôt est sec, il suffit de relever la bouteille pendant quelque temps pour que le dépôt se rassemble dans le sillon du fond et que l'on puisse verser le vin limpide jusqu'au dernier verre. »

Pour M. Mathieu et pour beaucoup, la bouteille poudreuse « a aussi sa noblesse et son charme. » D'ailleurs, à ce propos, tout dépend des vins. Il en est qui gagnent à être décantés, leur bouquet s'affinant au contact de l'air. Pour d'autres, au contraire, de vieux vins en particulier, il vaut mieux les servir dans leur bouteille.

Il n'est pas mauvais, du reste, d'attirer l'attention par quelques mots, sur les caractères spéciaux du vin que l'on offre.

« Et à ce point de vue, dit encore M. Mathieu, n'est-ce pas une faute de décanter les vieilles

» bouteilles, nobles avec leur forme pansue, » leur col tendu, leurs flancs recouverts de la poussière des ans? Doit-on priver ses invités » de la petite mise en scène de l'introduction » de la noble Dame: multiples recommandations à la bonne de la prendre avec les plus grandes précautions, entrée majestueuse dans son berceau d'osier ou même de métal artistique, la gravité du maître de maison débouchant » avec mille précautions le précieux flacon, flairant avec satisfaction le liège ratatiné par le long contact du vin, puis levant le verre à la hauteur de l'œil, le contemplant longuement et enfin le dégustant les yeux mi-clos, avant d'initier ses voisins à la merveille d'art qu'il va leur verser.

» Ce décor, le milieu même, n'ont-ils pas aussi une influence sur nos impressions, etc. »

Et les verres! Là aussi il y a certaines prescriptions à observer. Le plus recommandable est le verre de fine mousseline de cristal léger, dont les facettes, par les jeux de lumière, permettent de donner toute la valeur à la belle couleur ambrée des vins blancs ou au rubis des rouges.

Déguster le vin est un art aussi. Ecoutez encore à ce propos M. Mathieu :

« Le verre devra reposer sur l'index recourbé, le pouce le maintenant vertical; il sera animé d'un léger mouvement de rotation pour, qu'à demi rempli, toute la surface intérieure soit bien mouillée et donne ainsi une large surface d'évaporation. Le véritable dégustateur déguste peut-être plus par l'odorat qu'avec la bouche; il suit attentivement le développement du bouquet et ensuite il ne boit pas: il hume à petites gorgées, les savourant et analysant les multiples sensations reçues. »

Il y a donc également un *art de boire*.

« Voyez, disait Luchet, ce vieux Bourguignon, prendre un *large verre*, le réchauffer paternellement dans ses deux mains, y verser un peu de vin, l'agiter, le mirer, le tourner, le placer entre la lumière et son œil pour être sûr de sa limpidité, le flairer pieusement, amoureusement; enfin, le boire, peu à peu, en s'y repenant et le mâchant comme boivent les oiseaux! »

Et maintenant à l'intention des personnes qui, bien à tort, condamnent l'usage *raisonnable* du vin, citons encore ce passage d'Autony Réal, évoquant l'action psychologique des bons vins, leur influence heureuse sur la mentalité:

« Les grands vins joueront toujours un rôle prépondérant dans les relations sociales; ils seront toujours un trait d'union entre gens de bonne compagnie. Que d'heures enchanteresses nous leur devons! Sous leur magnétique influence, l'âme s'ouvre aux sentiments généreux, l'esprit devient plus subtil, la parole plus élégante. Ils ont le don de développer les délicatesses du goût et de spiritualiser les plaisirs de la table. »

Buvons peu, mais buvons bon et buvons intelligemment. Puis, tâchons qu'à la faveur des lois de contrôle, rigoureusement appliquées, cette faculté de boire de « bon » vin ne reste pas le privilège des favoris de la fortune, mais soit au contraire le plus possible généralisée. Ce sera peut-être un des meilleurs moyens de lutter contre l'usage des boissons néfastes, à qui, seules, on doit tous les méfaits dont on accuse injustement le vin.

A bonne adresse. — Un jeune homme, qui a plus de prétention que de talent, s'en va montrer, pour avoir son avis, une pièce de vers de sa composition à un écrivain célèbre.

Ce dernier était assis auprès de sa cheminée. Tandis que le jeune poète lisait ses vers, la feuille lui échappe et vole dans le feu. L'auteur se précipite pour la ramasser.

— Laissez, dit le censeur, cette pièce suit sa vocation.